

NATIONS UNIES

CONSEIL UN LIBRARY
DE TUTELLE NOV 23/1960



UN/SA COLLECTION

Distr.
LIMITEE

T/PET.3/L.63
31 octobre 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. LEON MUSHATSIKAREBA CONCERNANT LE
RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2, du règlement intérieur
du Conseil de tutelle)

GENEVE

10 OCTOBRE 1960

UNATIONS NY

TO BE RELAYED TO NEW YORK

JE VOUS PRIE RESPECTUEUSEMENT DE VOULOIR BIEN TRANSMETTRE LE MESSAGE SUIVANT A
MONSIEUR PROTITCH DIRECTEUR DU SERVICE DE TUTELLE DES NATIONS UNIES A NEWYORK STOP
SUITE AUS INTERVENTIONS TELEGRAPHIQUES AUPRES DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
COMMISSION DES PETITIONS DU CONSEIL DE TUTELLE DES DELEGUES DES PARTIS
NATIONALISTES MESSIEURS JEANBAPTISTE SIMBAVIMBERE ET JEANMARIE RUGIGANA^{1/} J AI
L HONNEUR D ATTIRER VOTRE HAUTE BIENVEILLANCE SUR LES FAITS SUIVANTS LA SITUATION
GENERALE POLITIQUE DE L URUNDI MERITERAIT L ENVOI D UNE COMMISSION AD HOC EN VUE
D EXAMINER LES CONDITIONS DANS LESQUELLES SONT PREPAREES LES ELECTIONS COMMUNALES
CES ELECTIONS VONT SE DEROULER SOUS LA PRESSION DE L OCCUPATION DU PAYS PAR LES
FORCES BELGES NOUS SOUHAITERIONS EN REMPLACEMENT DE CELLES CI L ENVOI DE
CONTINGENTS DE L ONU PERMETTANT AU PEUPLE URUNDIEN DE S EXPRIER EN TOUTE LIBERTE
STOP HAUTE CONSIDERATION STOP LEON MUSHATSIKAREBA ENVOYE DU PRINCE
LOUIS RWAGASSORE DELEGUE DE L UPRONA

1/ T/PET.3/L.62.

60-27214